

Plan mercredi

Edition 2023-2026



Rencontre à l'EHPAD



Activités hors les murs



Atelier création pâte FIMO

Collaboration avec le boulanger



Intervention multi-sports
Liffré-Cormier communauté



Toutes les informations sur saint-aubin-du-cormier.bzh
et sur l'application mobile **Saint-Aubin-du-Cormier**



Table des matières

1. Place du mercredi dans la semaine scolaire.....	2
1.1. État des lieux de l'offre éducative existante :	2
1.2. Les temps de l'enfant (volumes horaires) :.....	6
1.3. Emploi du temps d'un enfant :	7
1.4. De quelle manière le mercredi est-il envisagé comme un temps de relâche/loisirs sur la semaine ?.....	10
1.5. Attentes éducatives spécifiques de la commune sur le temps du mercredi :.....	13
2. Continuité éducative	14
2.1. Modalités de concertation équipes enseignantes / équipes périscolaires du mercredi.....	14
2.2. Déclinaison des objectifs éducatifs du PEDT sur le temps du mercredi.....	15
3. Mutualisations	18
3.1. Mutualisation des locaux.....	18
3.2. Mutualisation du matériel pédagogique	18
4. Accueils de loisirs visés par le plan mercredi.....	19
4.1. Carte d'identité des accueils de loisirs organisés le mercredi	19
4.2. L'équipe d'encadrement de l'accueil :.....	19
4.3. Modalités de participation des animateurs à la rédaction du projet pédagogique de l'accueil	20
5. Critères de labellisation prioritaires	21
5.1. Modalités d'intégration de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs aux instances de concertation locale	21
5.2. Modalités d'inclusion des enfants en situation de handicap	21
Modalités d'inscription sur la structure :	21
5.3. Présentation de la tarification progressive de l'accueil de loisirs	22
5.4. Modalités d'information des familles	23
5.5. Implication des habitants ou des partenaires au sein de l'accueil de loisirs.....	23
5.6. Présentation des activités et des thématiques proposées aux enfants de l'accueil de loisirs	24
5.7. Modalités de participation et de libre choix des enfants sur les activités	26
6. Axes de progrès	27
6.1. Présentation des actions répondant aux autres critères de la charte de qualité	27
6.2. Présentation des actions ne répondant pas spécifiquement à la charte de qualité et de nature à renforcer la qualité éducative des accueils de loisirs du mercredi	27

DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Saint-Aubin-du-Cormier

Maire de la commune : Bégasse Jérôme

Adresse : Mairie de Saint-Aubin-du-Cormier

Place de la Mairie

35140 Saint Aubin du Cormier

Téléphone : 02.99.42.30.10

Adresse électronique : mairie@ville-staubinducormier.fr

Nom de l' élu référent : BRÉGEON Cécile

Fonction : Adjointe au maire au service Enfance Jeunesse Famille

Adresse électronique : cecile.bregeon@ville-staubinducormier.fr

Nom du référent technique : CHEVREL Céline

Fonction : Coordinatrice Enfance Jeunesse

Adresse électronique : celine.chevrel@ville-staubinducormier.fr

SPÉCIFICITÉ DU MERCREDI DANS LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

1. Place du mercredi dans la semaine scolaire

1.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (Du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (Oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Matin	7h15/8h30	45	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir l'enfant et le parent.• Transmettre des informations importantes sur l'enfant.• Adapter l'accueil pour chaque tranche d'âge.• Participer à l'animation des temps libres.• Accompagner l'enfant dans sa classe et transmettre les informations à l'enseignant.
Midi	11h45/13h30	250	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir et prendre en charge un groupe sur le temps méridien (service et surveillance de cour).• Proposer et animer des temps d'échanges, des activités, des jeux, des projets• Animer en collaboration avec des intervenants des temps de jeux ou échanges• Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.

Soir	16h15/19h	100	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les parents et les enfants. • Informer les parents sur la journée de l'enfant. • Organiser et adapter des séances d'animation selon le déroulement de la fin de journée (16h15 à 19h). • Organiser et mener des activités/des animations (artistiques, manuelles, sportives...) sur le temps périscolaire. • Participer à l'animation des temps libres. • Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance. • Veiller au bon déroulement des activités et au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale. • Repérer les difficultés d'un enfant. • Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.
Mercredi (ALSH)	7h15/19h	60-80	Oui	Commune	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les parents et les enfants. • Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme d'activités aux enfants. • Participer aux réunions de préparation • Organiser et adapter les séances d'animation selon le déroulement de la journée. • Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance. • Veiller au bon déroulement des activités et au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale. • Participer à l'animation des temps libres. • Repérer les difficultés d'un enfant et intervenir ou en informer le directeur.

					<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et mener des activités/ des animations (artistiques, manuelles, sportives...) • Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.
--	--	--	--	--	--

Activités extrascolaires existantes (Samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (Préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés En moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale
Vacances Scolaires	7h15/19h	68 (périodes petites vacances) 96 vacances d'été	Oui	Intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les parents et les enfants. • Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme d'activités aux enfants. • Participer aux réunions de préparation • Organiser et adapter les séances d'animation selon le déroulement de la journée. • Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance. • Veiller au bon déroulement des activités et au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale. • Participer à l'animation des temps libres. • Repérer les difficultés d'un enfant et intervenir ou en informer le directeur. • Organiser et mener des activités/ des animations (artistiques, manuelles, sportives...) • Participer à l'élaboration des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique et en concertation avec l'équipe.
Samedi (espace jeunes) Ados de	14h/18h30	30	Oui	Intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une organisation qui assure la sécurité physique et affective des jeunes.

<u>11 à 18 ans</u>					<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et coordonner la mise en place des activités • Proposer et mettre en valeur les projets et activités de l'espace jeunes. • Assurer des temps de permanence à destination des familles. • Travailler en transversalité avec les différents services communautaires et municipaux. • Repérer les enfants en difficulté et alerter les services compétents.
--------------------	--	--	--	--	--

Établissements scolaires sur la commune

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
<u>Alix de Bretagne</u>	Ecole	Chemin des haras 35140 St Aubin du Cormier	Effectifs à la rentrée 2022/2023 14 classes : 5 maternelles : TPS/PS, PS,1MS, 1MS/GS, 1GS 8 élémentaires CP, CP/CE1, CE1, 2 CE2, 1 CM1, 2 CM1/CM2, 1 ULIS Maternelles : 121 enfants Primaire : 182 ULIS : 12 304 élèves au Total
<u>Ste Thérèse</u>	Ecole	3 Rue de la Bouëxière, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	Effectifs à la rentrée 2022/2023 : 9 classes : 3 maternelles : TPS/PS, MS/GS, MS/GS, 6 élémentaires : CP, CP/CE1, CE1, CE2, CM1, CM2 245 élèves au total.
<u>Pierre de Dreux</u>	Collège	28 Rue du Stade, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	Effectifs à la rentrée 2022/2023 : 19 classes : De la 6e à la 3e : 5 classes de 6 ^e : 134 5 classes de 5 ^e : 134 5 classes de 4 ^e : 129 4 classes de 3 ^e : 93 490 élèves au total (effectifs 2022/2023)
<u>Sainte Anne</u>	Collège	2 Rue du Bourg au Loup, 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	Effectifs à la rentrée 2022/2023 : 12 classes : 4 classes de 6 ^e : 96 3 classes de 5 ^e : 80 2 classes de 4 ^e : 59 3 classes de 3 ^e : 71 306 élèves au total.
<u>Lycée</u>	Lycée agricole	BP12	Effectifs à la rentrée 2022/2023 :

<u>La lande de la rencontre</u>		35140 St Aubin du Cormier	314 élèves au total
<u>Lycée Jean-Baptiste le Taillandier</u>	Lycée polyvalent	15, rue du Bourg au Loup 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<u>Effectifs à la rentrée 2022/2023 :</u> 179 élèves au total Répartis dans 10 classes de la 4 ^{ème} à la terminale
<u>Multi-accueil intercommunal</u>		19 rue Leclerc 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<u>20 places</u>
<u>Halte-garderie</u>		18 rue du stade 35140 Saint-Aubin-du-Cormier	<u>16places</u>

1.2. Les temps de l'enfant (volumes horaires) :

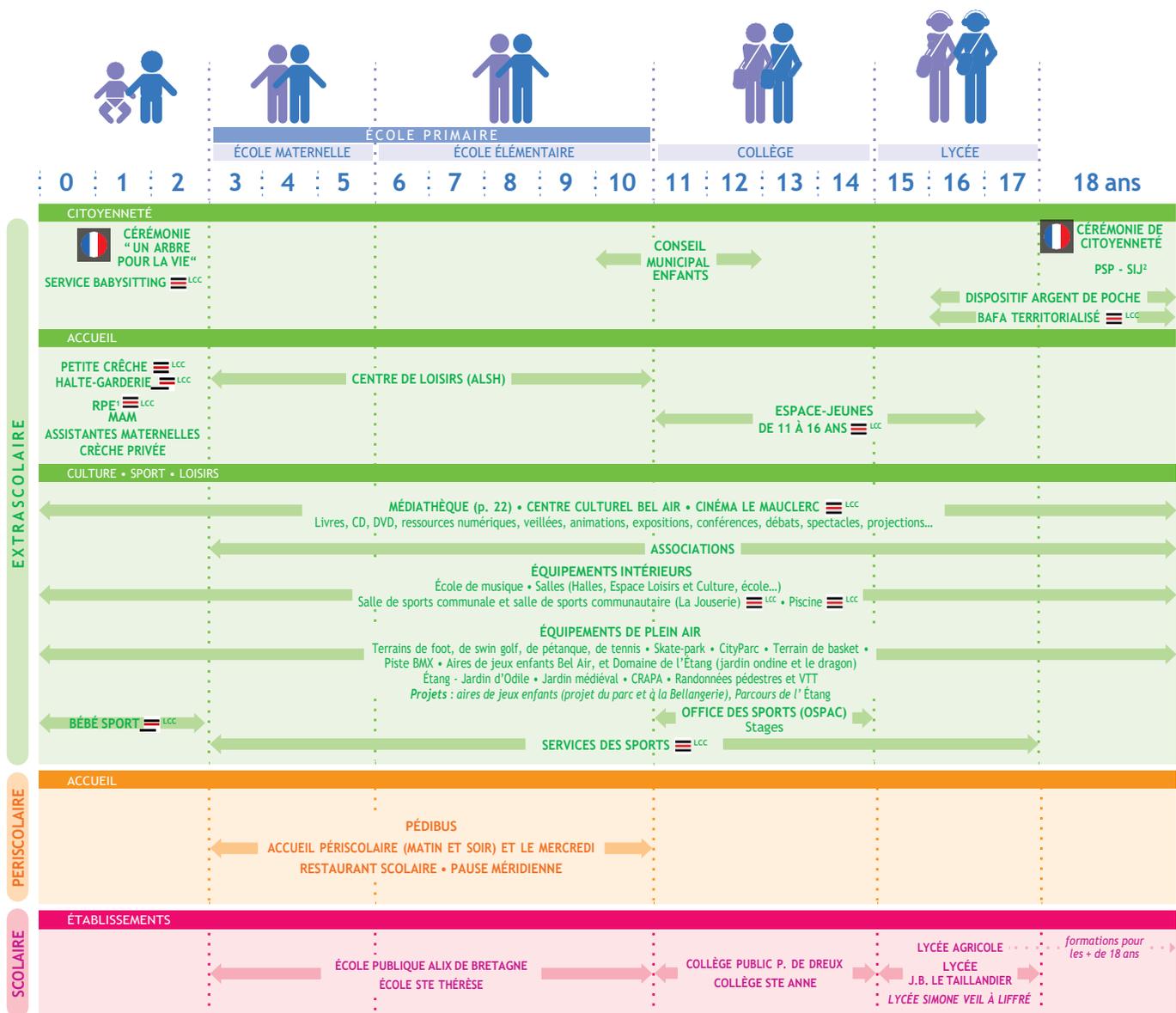
	<i>Codage</i>	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	<i>A</i>	24 heures	168 heures
Temps scolaire	<i>B</i>	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	<i>C</i>	5 heures 45	23 heures
<i>Dont garderie (matin + soir)</i>	<i>D</i>	4 heures	16 heures
<i>Dont pause méridienne</i>	<i>E</i>	1 heure 45	7 heures
<i>Dont mercredi</i>	<i>F</i>		11 heures 45
Temps extrascolaire maximum proposé	<i>G</i>	6 heures 50	45 heures 50

1.3. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h15-8h30	7h15-8h30		7h15-8h30	7h15-8h30	
	Types d'activités , Lieu	Domicile Assistante maternelle Périscolaire	Domicile Assistante maternelle Périscolaire		Domicile Assistante maternelle Périscolaire	Domicile Assistante maternelle Périscolaire	
Temps scolaires							
Transition Temps scolaires – Pause déjeuner	Horaires	8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30	8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30	8h30/12h30	8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30	8h30/11h45 8h30/12h00 8h15/12h30	
	Activités Lieu	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	Collège privé et publique	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	
Déjeuner Horaire :		11h45/ 12h30 12h40 /13h20 11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Temps de jeux pause méridienne Domicile	11h45/ 12h30 12h40 /13h20 11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Temps de jeux pause méridienne Domicile		11h45/ 12h30 12h40 /13h20 11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Temps de jeux pause méridienne Domicile	11h45/ 12h30 12h40 /13h20 11h45/13h30 12h30/13h45 Restaurant Scolaire Temps de jeux pause méridienne Domicile	
Transition Pause déjeuner - Temps scolaires	Horaires	13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45	13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45		13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45	13h30/16h15 13h30/16h15 13h45/16h45	
	Activités Lieu	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique		Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	Ecole publique Ecole privé Collège privé et publique	

Temps scolaires							Samedi
Après les temps scolaires	Horaires	16h15/19h	16h15/19h	7h15/19h	16h15/19h	16h15/19h	14h30/18h30
	Activités, Lieu	Périscolaire Domicile Associations Bibliothèque	Périscolaire Domicile Associations Bibliothèque	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	Périscolaire Domicile Associations Bibliothèque	Périscolaire Domicile Associations Bibliothèque	Espace jeune Association Bibliothèque
Autres temps : vacances	Horaires	7h15/19h	7h15/19h	7h15/19h	7h15/19h	7h15/19h	
	Activités Lieu	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	ALSH « ANIM'LOISIRS » Espace jeune Associations Bibliothèque Base de plein air à Mézières sur Couesnon Domicile	

Enfance-Jeunesse • Grandir à Saint-Aubin-du-Cormier



¹ Relais Petite Enfance
² Service Information Jeunesse

■ LCC : Liffré-Cormier Communauté

1.4. De quelle manière le mercredi est-il envisagé comme un temps de relâche/loisirs sur la semaine ?

Le mercredi est un temps dédié à l'enfant, nous considérons ce temps également comme un temps éducatif à part entière pour l'enfant. Il est pour nous source d'apprentissages, de partages, d'expériences à vivre. Ce temps va également lui permettre de devenir un citoyen responsable, autonome, et tourné vers les autres.

Nous offrons aux enfants la chance de se construire petit à petit, à son rythme. Nous devons lui permettre d'acquérir une autonomie dans ses choix, dans ses prises de responsabilités. Il doit pouvoir se développer avec un groupe ou seul, construire des projets avec l'autre, faire preuve de solidarité et d'entraide.

Au sein du temps du mercredi, le temps est différent. Nous lui permettons de s'exprimer, de découvrir ses émotions, de créer des règles de vie commune pour les espaces communs.

L'enfant est maître de son temps.

Le temps du mercredi doit être un minimum cadré pour permettre à l'enfant d'être dans un environnement sécuritaire, ils nous incombent de lui permettre d'être comme à la maison, de pouvoir avoir la possibilité d'aller s'allonger dans un canapé s'il a envie, d'apprendre à mettre ses chaussures, faire ses lacets, s'habiller, et de faire des activités.

L'enfant est pour nous au centre de nos projets, il a la capacité de commettre des erreurs, de prendre des décisions, de s'adapter à autrui, de penser et s'adapter à un projet. On lui donne la possibilité de faire évoluer ses savoirs...

L'enfant est acteur de son quotidien

Nous l'encourageons à prendre des initiatives au quotidien, dans la mise en place du repas, la décoration de son espace de vie. Il peut être maître du temps en respectant des horaires comme à la maison.

Il doit être force de propositions dans la création de projets sur la structure, il doit pouvoir préparer, ranger, nettoyer une activité.

On lui confie des responsabilités, ainsi il peut aider l'adulte, ou l'animateur auprès des plus petits (aider aux repas, ou aux couchers). On leur apprend à vivre ensemble et partager des activités avec des personnes différentes.

Nous créons du lien avec différents partenaires, maison de retraite, espace sociale pour que les enfants puissent échanger ...

L'enfant est en lien avec des partenaires

Nos horaires permettent aux parents de pouvoir les déposer et les récupérer assez facilement et ainsi permettre aux enfants de pouvoir aller sur des temps associatifs.

Pour les enfants de la structure, nous effectuons tous les ans de nouveaux partenariats pour nous permettre de créer encore plus de cohésion. Pour la rentrée de septembre 2023, nous allons mettre en place sur le temps du mercredi, des temps de yoga, de sophrologie, et de sports adaptés. Nous avons pris contact également avec le service des sports de l'intercommunalité pour continuer dans de nouveaux apprentissages, ainsi que l'association sport nature évasion pour découvrir les sports d'eau (paddle, canoé) sports terrestres (tir à l'arc, sarbacane, VTT...). De plus, nous envisageons de mettre en place un projet natation avec la piscine du territoire.

Nous continuons et nous améliorons nos partenariats culturels avec les centres culturels, les médiathèques et les écoles de musiques du territoire pour continuer dans nos projets (création avec les dessinateurs, les auteurs et artistes qui exposent et qui créent des saynètes). Ce qui permet aux enfants de découvrir des activités qu'il n'aurait pas la possibilité de faire

Nous allons continuer notre partenariat avec les lycées de notre territoire, Lycée agricole « la lande de la rencontre » et le lycée « Jean Baptiste le Taillandier », avec la section service à la personne, développer des projets avec eux pour former les futurs animateurs à encadrer ou éduquer un groupe d'enfants par le jeu, l'apprentissage.

Un mercredi au sein du centre « anim'loisirs »

L'accueil du matin

7h15

Les familles peuvent amener leurs enfants sur le centre, un animateur (trice) se situant dans chaque salle dédiée au groupe de l'enfant ou bien dehors pendant les beaux jours les accueille et les inscrit sur une fiche de présence, ce qui permet d'avoir l'effectif global de la journée.

L'animateur (trice) prend en compte toutes les demandes des familles sur un cahier de transmission, ce cahier est une mémoire pour les informations concernant la vie du centre, il sert aussi de liaison entre l'accueil du matin, la Direction et l'accueil du soir.

Entre 7h15 et 9h30, les animateurs arrivent en roulement organisé suivant l'effectif des enfants. C'est un temps informel où les enfants se retrouvent pour discuter et jouer. Ils ont à leur disposition des jeux de société, des jeux de construction, ils peuvent dessiner et colorier sereinement pour débiter la journée à leur rythme.

Vers 9h15/9h30

Les informations sont transmises à l'ensemble des animateurs et à la directrice (les effectifs, les départs, etc.).

Vers 9h30

Les activités du matin commencent, les enfants se rejoignent dans leur coin de regroupement. Un animateur de chaque groupe présente le déroulement de la journée et propose les activités (qui ont été préparées à l'avance).

C'est l'occasion d'écouter les idées et les questions du groupe, c'est un moment privilégié d'échanges et de discussions.

Une place est laissée au choix des enfants, ils peuvent en faire part à l'équipe et choisir ce qu'il veut faire.

Le rangement des salles d'activités doit se faire collectivement.

Le déjeuner

Pour les petits entre 11h45 et 12h30 et les grands entre 12h et 13h dans la cantine bleue

Pour le groupe des 6 à 8 ans sont dans la cantine jaune

Même fonctionnement pour chaque cantine.

Le moment des repas est un moment convivial où l'on apprend une multitude de choses.

On apprend à goûter les nouveaux aliments.

On apprend à être autonome, couper sa viande, aller chercher de l'eau accompagner ou non de l'animateur.

L'équipe d'animation doit observer les difficultés de chacun pour venir le soutenir.

C'est aussi un moment d'échange où les discussions vont bon train.

Avant de passer à table, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Les animateurs veilleront attentivement à ce moment important d'apprentissage des règles d'hygiène.

Les repas sont livrés par une restauration collective « Ansamble ». C'est un service en liaison chaude.

Le personnel du service général dresse les tables et prépare les plats.

Les enfants choisissent leur place suivant leurs affinités, mais les animateurs peuvent intervenir sur ce choix. Le contexte de la matinée peut être déterminant.

Les animateurs prennent place avec eux pour suivre au plus près le déroulement du repas.

Les petits sont servis à table, les animateurs les accompagnent pour le repas, ils les aident pour se servir.

Les 6/8 et les grands vont chercher leurs plats à la table de self-service auprès de la personne de la restauration et ils débarrassent les plats après avoir fini de manger.

Les animateurs assurent la gestion du supplément de nourriture afin que chaque enfant puisse en bénéficier.

Les pichets d'eau sont remplis par les enfants ou par l'équipe. Nous demandons aux enfants de participer au débarrassage des tables, ils doivent s'organiser pour se partager les tâches, nous leur demandons qu'il n'y ait qu'un enfant debout par table et nous sommes vigilants au gaspillage de la nourriture.

Chaque enfant mange suivant son appétit, il doit apprendre à ne pas remplir son assiette pour qu'ensuite cela parte à la poubelle.

Le repas se termine vers 13h00.

Vers 13h15 jusque 14h00

Le groupe des petits rejoint sa salle pour un temps calme (histoires, préparation à la sieste). Les animateurs préparent le temps de repos des enfants du groupe des petits proposent à des grands de venir les aider.

En ce qui concerne les grands, c'est un moment où ils peuvent investir le centre dans les salles et à l'extérieur dans la cour, le jardin, quand la météo le permet.

Les animateurs se placent et se déplacent sur le centre où ils peuvent intervenir rapidement, si les enfants en font la demande ou s'il y a un problème. Les animateurs sont là auprès des enfants si besoin et peuvent participer avec eux s'ils en font la demande.

14h

Les activités de l'après midi

Les animateurs regroupent les enfants.

Suivant les projets d'activités, les enfants peuvent demander à continuer les activités commencées le matin.

Mais Les animateurs proposent également des jeux, des activités ou des sorties suivant le planning. Les enfants peuvent eux aussi faire des propositions.

Vers 16h15

Le goûter

Comme pour le déjeuner, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Nous nous réunissons tous au réfectoire mais suivant le temps le goûter peut être pris à l'extérieur dans la cour ou le jardin du centre.

Cela permet de goûter en petit groupe dans de meilleures conditions au niveau sonore.

17h à 19h

L'accueil du soir

Les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s).

Les animateurs doivent être disponibles auprès des parents pour donner les informations de la journée passée sur le centre.

Toutes les informations particulières ou graves doivent remonter au responsable du centre, pour ensuite en parler aux familles.

Les enfants peuvent jouer sur le centre avec des jeux extérieur, jeux avec les copains ou finir l'activité de la journée si cela est possible.

Le soir, nous communiquons beaucoup avec les familles, c'est un moment privilégié entre enfants, parents et animateurs.

Rangement

Nous devons tous nous montrer exigeants, quant au rangement des locaux et du matériel. Pour faciliter et respecter le travail du personnel de service, il faut impérativement conserver le matériel en bon état, ranger les jeux, les activités et les salles dont nous disposons.

1.5. Attentes éducatives spécifiques de la commune sur le temps du mercredi :



2. Continuité éducative

2.1. Modalités de concertation équipes enseignantes / équipes périscolaires du mercredi

Les modalités de concertation définies sont :

-A chaque rentrée scolaire les différentes équipes se rencontrent pour permettre aux équipes de se connaître et de pouvoir échanger.

Ainsi ils peuvent partager, discuter de leurs différents projets, ou directives éducatives, et également échanger sur des projets communs.

Nous rediscutons aussi à ce moment des règles de vie établies et nous reprenons une concertation avec les enfants pour les faire évoluer.

Nous avons également mis en place des cahiers et des billets de transmissions élaborés par nos soins pour créer le lien, école, parents, enfants. Ces cahiers restent au sein de chaque classe et est vu par les animateurs et les enseignants.

-Avant chaque conseil d'école, c'est-à-dire une fois par trimestre nous nous rencontrons pour connaître l'évolution de nos projets et les présenter. Et ainsi informer les différentes équipes de changement éventuel.

2.2. Déclinaison des objectifs éducatifs du PEDT sur le temps du mercredi

Parcours du PEDT Objectifs visés par le PEDT	Déclinaison opérationnelle le mercredi	Interactions des partenaires	Indicateurs d'évaluation
<p>Favoriser le bien être, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.</p> <p>Être à l'écoute du rythme, des besoins et de ses choix</p>	<p>Susciter la créativité en mettant en place des sensibilisations qui donne envie, et en incitant les enfants à découvrir de nouvelles activités</p> <p>Favoriser l'échange et l'entraide</p> <p>Échange avec l'ehpad</p> <p>Favoriser l'acquisition d'un esprit critique pour permettre une meilleure connaissance de l'autre</p> <p>Appréhender les différences.</p> <p>Favoriser le vivre ensemble</p> <p>Éducation à l'alimentation (cuisine pédagogique, ateliers nutritionnels),</p> <p>Activités physiques et sportives (grands jeux, sports encadrés par des diplômés d'état)</p> <p>Activités de prévention (initiation aux premiers secours, prévention du harcèlement y compris sur internet)</p> <p>Mise en place de jeux de société et de plein air (coopération, respect des règles communes)</p> <p>Mise en place de l'accueil des enfants scolarisés en maternelle (encadrement spécifique, activités adaptés, temps de sieste et réveil échelonné, participation des grands)</p> <p>Les enfants en situation de handicap et de différences (outre l'extension ou l'adaptation des modalités d'accueils, ces enfants peuvent bénéficier, selon les besoins, d'un encadrement spécifique, d'activités)</p> <p>Animation sport et handicap avec une athlète escalade</p> <p>Ouverture aux sports adaptés</p> <p>Badminton</p>	<p>Planning établi à l'avance :</p> <p>Séance sur un trimestre</p> <p>Yoga</p> <p>Sophrologie</p> <p>Un mercredi par mois, jeux et découverte avec la maison de retraite</p> <p>Un mercredi par mois jeux et découverte avec les personnes isolées inscrit aux pôles de service de proximité</p> <p>Séance sport collectif avec LCC</p> <p>Mise en place d'atelier avec la restauration et les commerçants de la ville sur l'alimentation</p> <p>Atelier avec la maison de l'alimentation</p> <p>Formation pour le personnel sur le handicap et l'approche de l'enfant</p> <p>Projet avec Associations de St Aubin</p> <p>Mise en place de journée citoyenne</p> <p>Projets avec une association sur les premiers secours</p>	<p>Augmentation du tutorat grands petits</p> <p>Nombre de passage lavage des mains en une journée.</p> <p>-Mesurer toute évolution de l'intérêt que porte les enfants à l'équilibre alimentaire (restauration scolaire...)</p> <p>-Durée de repos des enfants sur chaque temps de l'enfant.</p> <p>-Observer la tranquillité des enfants dans le cadre des activités</p> <p>-Observer le degré de curiosité des enfants dans le cadre des activités proposées.</p> <p>-Nombre de sortie en dehors de St Aubin.</p> <p>-Nombre de débats et d'échange organisés.</p> <p>-Nombre de partenaires associés.</p> <p>-Nombre d'activités proposées.</p> <p>-Mesurer le plaisir d'organiser des animations pour les enfants.</p> <p>-Retours des parents et des enfants sur les activités proposées</p> <p>-Nombre d'actions mises en place sur la commune.</p> <p>– Nombre de comportements discriminatoires.</p> <p>– Intérêt des enfants à travailler en groupe.</p>

		<p>Tutorat grands petits</p> <p>Partenariats avec le lycée Jean Baptiste Le Taillandier sur la création de projets avec des lycéens pour les aider dans leur parcours et dans la création de projet au tour de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure de dynamique de groupe. - Participation plus ou moins forte aux activités. - Nombre d'accueil d'enfants à besoins particuliers - Suivi des enfants à besoins particuliers. - Nombre de sensibilisations effectuées. - Nombre de moqueries et de discriminations. - Augmenter les gestes et postures de tolérance des enfants au sein d'un groupe. - Gestes de bienveillance envers les autres.
<p>Sensibiliser et éduquer en pensant les projets et les actions collectivement, qu'ils soient concrets et participatifs.</p> <p>Penser à la réhabilitation des espaces partagés en lieu Eco citoyen et en respectant l'environnement.</p>	<p>En permettant aux enfants de s'impliquer dans une démarche citoyenne au sein de l'accueil de loisirs</p> <p>Arts du son (musique, chanson), Arts de l'espace (architecture, jardinage, urbanisme), Ateliers forum encourageant la parole des enfants (sujets d'actualité, non-discrimination, égalité homme-femme).</p>	<p>Projets avec le centre culturel et la médiathèque</p> <p>Projets avec la caravane de la pomme et de la biodiversité</p> <p>Projets avec le lycée agricole autour de l'environnement faune flore</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités développées. - Évolution des pratiques et des comportements des enfants. - Nombre de partenaires associés. - Nombre d'activités proposées. - Mesurer le plaisir d'organiser des animations pour les enfants. - Retours des parents et des enfants sur les activités proposées.
<p>Découvrir le patrimoine et la culture locale</p>	<p>En mettant en place une démarche de médiation culturelle</p> <p>-Ateliers « malles aux histoires »</p> <p>En favorisant l'échange et l'entraide</p> <p>En favorisant une démarche d'écocitoyenneté</p> <p>Mise en place de jeux de société et de plein air (coopération, respect des règles communes) et activités liées à l'environnement et au développement durable (découverte de la nature, sensibilisation aux gestes écoresponsables, bois).</p>	<p>Découverte de nos agriculteurs et de notre campagne</p> <p>Découverte des institutions, départements, gendarmerie, pompiers, l'armée par le jeu, des activités</p> <p>Rencontre de nos élus, maire député, conseillers départementaux</p>	

	<p>Découverte d'un nouveau territoire une fois par trimestre via le jeu</p> <p>Arts du spectacle vivant (théâtre, chorégraphie, cirque).</p> <p>Découverte des institutions</p>	<p>Intervenants extérieurs sur la structure par projets menés (petites cités de caractère)</p> <p>Travail en partenariat avec les services municipaux pour les 80 de notre ville</p>	
<p>Maitriser les différents moyens de communication pour s'exprimer</p> <p>S'initier à une utilisation responsable des différents moyens communication</p>	<p>Favoriser la participation des parents dans l'accueil de loisirs</p> <p>Favoriser l'échange autour des questions de parentalité</p> <p>Arts du visuel (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques),</p> <p>Arts du langage (littérature, poésie)</p> <p>Arts du spectacle vivant (théâtre, chorégraphie, cirque).</p> <p>Création d'un blog, et apport de contenus sur le site de la mairie</p> <p>Créer le lien avec les différents partenaires grands jeux dans la ville,</p> <p>Création des vitrines des commerçants</p> <p>Échange et création de jeux numériques avec la médiathèque</p> <p>Participation à la chaîne YouTube</p> <p>Projets avec le cinéma pour faire de la communication publique</p> <p>Mise en place d'un conseil municipal enfants</p> <p>Jeux sur les différences, apprendre à connaître l'autre dans son ensemble</p> <p>Semaine sans écrans</p>	<p>Mise en place de commissions</p> <p>Mise en place de temps d'accueil parents (café parent), avec intervenants, psychologue, sophrologue.</p> <p>Mise en place d'évènementiel par exemple des veillées parent / enfants (soirée jeux de société, ...)</p> <p>Projets commerçants</p>	<p>-Nombre d'actions de sensibilisation effectuée.</p> <p>-Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche.</p> <p>-Implication des familles pour assurer une continuité de la sensibilisation.</p> <p>-Nombre de partenaires associés.</p> <p>-Nombre d'activités proposées.</p> <p>-Mesurer le plaisir d'organiser des animations pour les enfants.</p> <p>-Retours des parents et des enfants sur les activités proposées.</p> <p>Nombre d'outils et de supports développés pour améliorer la communication</p>

3. Mutualisations

3.1. Mutualisation des locaux

L'ensemble des locaux est mis à la disposition de tous en fonction des besoins et des projets des uns et des autres. Les locaux (intérieur et/ou extérieur) des écoles sont occupés par les différents intervenants, qui pourront également utiliser les structures de proximité.

Équipements mis à disposition si besoin

- Des sports
- De danse
- Les salles de classes
- Salle de motricité école
- Salle des fêtes ou de réunions
- Des terrains de sports.

Équipements sportifs

- 1 gymnase
- 1 terrain de Foot herbe
- 1 terrain synthétique (foot, Rugby-Évolution)
- 2 terrains de tennis
- 1 swing golf
- 1 dojo
- 1 salle de danse
- 3 salles polyvalentes (A, B, C)
- 1 salle du parc
- 1 city stade
- 1 skate parc
- 1 salle de motricité

➤ Équipements culturels

- 1 Galerie d'Art
- 1 Espace des arts
- 1 centre culturel /Concert/Théâtre de 600 places assises /600 places debout
- 1 Salle de cinéma
- 1 école de musique
- 1 bibliothèque médiathèque

Espaces extérieurs :

- Bois de rumignon
- Étang
- Jeux accro nature sport
- Ruines du château
- Les mystères d'Abgrall
- Les trésors de haute Bretagne
- Les courses d'orientation

3.2. Mutualisation du matériel pédagogique

Pour le matériel pédagogique, il n'y a jamais eu aucun souci dans le fait de mutualiser notre matériel pour continuer de mener à bien les projets et les activités proposés.

Des listings et des inventaires sont fait pour que ce soit plus simple dans le fonctionnement des services et du prêt de matériel.

Le matériel nécessaire à l'organisation des ateliers est fourni par la Ville pour les activités menées par les animateurs territoriaux.

Partie 2 – Accueils de loisirs organisés sur le territoire

4. Accueils de loisirs visés par le plan mercredi

4.1. Carte d'identité des accueils de loisirs organisés le mercredi

N° de déclaration sur TAM	Adresse d'implantation	Numéro du local	Effectif mineurs âgés de moins de 6 ans	Effectif mineurs âgés de plus de 6 ans	Identité du ou des directeurs	Qualification ou diplôme du ou des directeurs
0350144AP000 122-E01	Accueil loisirs Anim'loisirs 18 rue du stade 35140 Saint Aubin du Cormier Groupe Alix de Bretagne	352531001 352531006	80	150	Chevrel Céline Rozé Mickaëlle	Coordinatrice enfance jeunesse Diplôme animateur Directrice de structure Éducatrice de jeunes enfants

4.2. L'équipe d'encadrement de l'accueil :

Nom et prénom	Qualification ou diplôme	Type de contrat	Temps de travail global	Temps de travail en face à face pédagogique	Temps de travail en préparation de l'accueil de loisirs
Chevrel Céline	Animateur fonction publique BAFD	CDI	35	5	
Roze Mickaëlle	Éducatrice de jeunes enfants BAFD	CDI	35	5	
Bellec Mélanie	BAFA	CDI	35	28.5	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances
Blanchard Anne	BAPATT BAFA CAP petite enfance	CDI	29.5	27	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances
Brueziere Marie	BAFA Cap petite enfance	CDI	35	32.5	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances
Legoguelin Chloé	BAFA	CDI	35	32.5	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances

Robinard Angelique	BAFA CAP petite enfance	CDI	28	25.5	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances
Fayette Tom	BAFA	CDD	35	31.75	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances
Lebrun Emie	BAFA	CDD	35	32.5	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances
Colonval Gabriel	BAFA	CDD	35	32.5	1h de réunion hebdo 15 min de prépa par jour 20h de réunion préparation dans l'année pour le périscolaire et 20h pour les vacances

4.3. Modalités de participation des animateurs à la rédaction du projet pédagogique de l'accueil

Le projet pédagogique de notre structure permet d'y inscrire ensemble notre démarche éducative, de répondre aux différents axes du projets éducatifs. Avant chaque rentrée scolaire, toute l'équipe se retrouve pour relire ensemble le PEDT.

Ce qui permet une lecture globale et constructive, on va pouvoir échanger sur les différents parcours et objectifs visés.

Ensuite, on parle de la place de l'enfant, de son rythme, et des valeurs que chacun défend. Une fois avoir échanger nous écrivons ensemble notre projet pédagogique. Nous y inscrivons nos différents objectifs et ensuite nous programmons nos différentes collaborations et nous affirmons nos choix de partenaires *

Notre projet pédagogique écrit ensemble permet de mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations et de lui permettre d'évoluer dans un environnement de confiance.

Nous rencontrons nos équipes une fois par semaine et 4h de temps avant chaque période de vacances.

Partie 3 – Charte de qualité du Plan Mercredi

5. Critères de labellisation prioritaires

5.1. Modalités d'intégration de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs aux instances de concertation locale

- Réunion de rentrée avec la présence du maire, l'adjointe enfance jeunesse, le directeur de l'école et l'ensemble des personnels ayant un temps avec l'enfant. On commence par le mot du maire et ses intentions éducatives, la relecture du PEDT, les échanges entre agents et l'organisation
- Participation aux réunions projets avec les différents partenaires (médiathèque, ehpad.),
- Réunion hebdomadaire équipes, réunion à chaque période de vacances
- Réunion atsems, enseignants collectivités et animateurs, conseil d'école,
- Intégration des parents dans les commissions municipales et extra-municipales.

5.2. Modalités d'inclusion des enfants en situation de handicap

Modalités d'inscription sur la structure :

Le centre de loisirs est un lieu d'accueil ouvert à l'ensemble des enfants Saint Aubinçais âgés de 2 ans à 11 ans.

En cas d'accueil d'enfants en situation de handicap, une prise en charge spécifique peut-être proposée. Il convient aux familles demandeuses de prendre contact avec le centre de loisirs dès qu'elles ont connaissances de leurs besoins.

Il faudra ensuite définir le type de prise en charge nécessaire, S'il est possible d'y répondre avec les moyens humains et matériels disponibles sur la structure pour ensuite nous permettre de mettre en place un protocole d'accueil individualisé avec un suivi régulier.

Nous avons besoin de connaître l'enfant et les parents pour avoir une prise en charge globale de l'enfant afin de répondre à ses besoins et lui permettre un accueil sécurisant.

Nous ferons des points réguliers avec l'équipe et la famille pour faire évoluer l'accueil de l'enfant

Modalités d'inclusion :

Tout d'abord, elle permet à l'enfant de se sentir accepté et inclus dans la société, dans nos structures d'accueil.

Ce qui peut avoir un impact positif sur son estime de soi et sa confiance en lui.

L'inclusion favorise le développement de compétences sociales et émotionnelles chez l'enfant, car il est exposé à un environnement diversifié et doit apprendre à interagir avec des personnes ayant des aptitudes et des besoins différents.

L'inclusion permet également à l'enfant en situation de handicap de bénéficier d'un enseignement, d'un environnement adapté à ses besoins, tout en ayant accès aux mêmes opportunités d'apprentissage que les autres enfants.

Cela peut contribuer à améliorer ses résultats scolaires et à renforcer sa motivation à apprendre.

Enfin, l'inclusion de l'enfant en situation de handicap est importante pour la société dans son ensemble, car elle favorise la diversité et l'égalité des chances.

Elle contribue également à sensibiliser les autres enfants et les adultes à la diversité et à la différence, ce qui peut avoir un impact positif sur les attitudes et les comportements envers les personnes en situation de handicap.

Quelques propositions d'actions vécues ou envisagées :

- Pour réussir une prise en charge optimum et favoriser l'inclusion, nous allons faire une sensibilisation auprès de nos équipes avec handicap 35 pour les aider à appréhender les différences, les aider à construire leur

projet autour de situation de handicap, leur permettre de mieux comprendre et agir face à des situations nouvelles.

- Les équipes travaillent sur des malles pédagogiques à mettre en place sur les temps périscolaires et extra-scolaires, il y aura une malle sensorielle, une malle construction, une malle sur les différences pour permettre de créer des jeux, des projets sur ces différents temps.
- Nous mettons un point d'honneur à faciliter l'accès au matériel, à l'aménagement de nos locaux pour permettre l'accessibilité. Les jeux et projets jeux sont proposés selon l'âge et les difficultés de chacun.
- Nous allons également créer des parrainages grands petits, ou entre les enfants nouvellement arrivés et ceux plus anciens sur la structure pour aider à la sociabilisation et l'entraide.
- Les activités sportives sont organisées de manière à inclure tous les enfants, quel que soit leur niveau d'aptitude. Les équipes sont formées de manière à inclure des enfants ayant des handicaps, et les règles sont adaptées pour répondre aux besoins de tous les participants.
- Dans le cadre de Paris 2024, Création de partenariats avec des athlètes handisport en collaboration avec le conseil départemental, participation à la journée Unday tous différents tous les mêmes droits
- Créer des espaces de jeux inclusifs : Les aires de jeux peuvent être aménagées pour accueillir les enfants de tous les niveaux d'aptitude. Les équipements de jeux peuvent être adaptés pour répondre aux besoins des enfants ayant des handicaps.

5.3. Présentation de la tarification progressive de l'accueil de loisirs

Grilles tarifaires des différents services enfance de la commune pour l'année 2022/2023

Les tarifs, votés par le conseil municipal, sont les suivants (délibération du 23 mai 2022) :

Tarifs ALSH - mercredi	Quotient familial	Journée sans repas	1/2 journée sans repas
T1	0 à 400	2,55	1,53
T2	+ 400 à 600	4,59	2,75
T3	+ 600 à 800	5,61	3,37
T4	+ 800 à 1000	7,14	4,28
T5	+ 1000 à 1200	8,16	4,90
T6	+ 1200 à 1300	8,87	5,30
T7	+ 1300 à 1500	9,59	5,71
T8	+ 1500 à 1900	10,20	6,12
T9	+ 1900	12,24	7,34
Hors commune		18,36	11,02

Tarifs des sorties selon l'activité proposée, supplément 1 : 5.00 € - supplément 2 : 7.50 € - supplément : 10€

Restaurant scolaire		Tarifs année scolaire 2022-2023	
Tranches	Quotient Familial	Cantine	PAI
T1	0 - 400	1,00	1,00
T2	+ 400 - 600	1,00	1,00
T3	+ 600 - 800	4,39	2,53
T4	+ 800 - 1000	4,44	2,55
T5	+ 1000 - 1200	4,49	2,58
T6	+ 1200 - 1300	4,85	2,78
T7	+ 1300 - 1500	4,90	2,82
T8	+ 1500 - 1900	4,95	2,85
T9	+ 1900	5,00	2,88
Tarifs hors commune et adultes		6,10	3,50

Depuis le 1 er avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

La municipalité a décidé de le mettre en place pour les familles Saint Aubinaise

Les tarifs sont proposés aux familles en fonction de leur quotient familial établi par la CAF

5.4. Modalités d'information des familles

Les modalités d'information relatives au centre de loisirs du mercredi se trouvent sur le site de la mairie, à la rubrique « st Aubin au quotidien » puis dans la partie « enfance jeunesse », ainsi que sur les différents médias de la ville (magazine le Grand StAobin, réseaux sociaux Facebook, Instagram, et chaîne YouTube)

Certaines informations se trouvent également sur le portail famille mais cela concerne surtout les inscriptions.

Pour les informations ponctuelles, les informations sont envoyées par mailing ou affiché au sein de la structure.

5.5. Implication des habitants ou des partenaires au sein de l'accueil de loisirs

La structure est ouverte aux différents partenaires.

Nous les sollicitons soit sur leurs sites d'activité soit sur le nôtre en fonction des modalités de participation. Cela peut être des temps de jeux, des activités ; de projets

Des journées ou soirées thématiques sont proposées (portes ouvertes, ateliers sportifs, soirée parents enfants équipes animations).

Exemple de partenariats :

- Avec les services municipaux : ateliers espaces verts, mise en valeurs du patrimoine locale dans le cadre des 800 ans de la ville.
- Avec les commerçants : découverte de leur profession, ateliers participatifs
- Avec les parents : soirée thématique, yoga, sophrologie, portes ouvertes, moment convivial jeux

- Avec les associations : création de projets ponctuels ou élaborés avec les équipes d'animation dans le cadre du projet pédagogique...

5.6. Présentation des activités et des thématiques proposées aux enfants de l'accueil de loisirs

Pour permettre de travailler dans un environnement agréable et adéquat, la municipalité opte pour un encadrement de 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

Thématiques	Ateliers	Projets
Activités manuelles	Couture	Création et customisation
	Modelage	Découverte de différentes matières (fabrication et toucher) Travail sur les textures, appréhender les différentes matières
	Brico déco	Fabrication d'objets (mosaïque, meuble en carton, modelage, bois...)
	Scrapbooking	Conception d'un livre photo
	Bijoux	Création de parure, perles, pate fimo
Multimédia	Photos	Création film, BD, livre, montage, blog ...
	Communication	Création d'un outil de communication pour les différents temps de l'enfant par les enfants
Scientifique	Activités, création	Découverte de la science et du monde à travers des expériences et des activités
Jeux	Grands jeux	Jouer et faire jouer
	Jeux de société	Découverte et fabrication
Nature	Jardinage	Création et entretien des carrées potager Travail en coopération avec les services techniques pour embellir la commune (atelier création) Création d'un jardin d'éveil tes sens
	Environnement	Observation, création d'une charte au sein des structures Activités manuelles réalisées avec des objets recyclés. Création d'affiches sur le tri, mise en place avec les enfants de poubelles de tri, utiliser le composteur Faire des activités sur le goût sur le temps du midi Participation aux 800 ans de la ville

		Travail en collaboration avec les petites cités de caractère, concours photos, découverte de notre patrimoine, participation à des projets Découverte de notre campagne
Alimentation	Cuisine	Apprendre à cuisiner. Créer des jeux sur la cuisine Création de lien avec notre cuisine centrale, projets de sensibilisation avec le cuisinier
	Connaissance culinaire	Découverte de nouveaux goûts...
	Écriture	Réalisation d'un livre de cuisine
Médiathèque	Découverte	Faire découvrir la médiathèque et ses collections aux enfants Permettre à chaque enfant de devenir un véritable usager de notre médiathèque à la fin du CM2 Créer notre cabane à livres
Musique	Pratique vocale	Apprentissage de chansons, travail sur la posture, la voix, la respiration, la justesse
	MAO (musique assistée par ordinateur)	Apprendre à se servir de l'outil informatique au travers de la musique électronique, de la création et de l'écriture musicale
	Pratique rythmique	Développer la pratique rythmique par le jeu corporel et instrumental Participer aux événements du centre culturel rencontre des artistes Partenariats avec les écoles de danse (Irlandaise, jazz.)
	Sensibilisation à la musique	Découverte de la musique et des sons par le jeu, le corps, la voix, l'écoute, la danse Participer aux événements du centre culturel rencontre des artistes
Sportives	Football Basket Ball Tennis Tennis de table Gym sportive Volleyball Badminton Tchoukball Softball Kimball Y Golf	Découverte de différentes pratiques sportives en intérieur ou extérieur. Mise en place de jeux et d'ateliers Découverte de nouveaux partenaires pour créer de nouveaux projets Accessibilité à tout public, projets sur la différence

	Mölkky Ultimate Yoga VTT Sports d'eau	
Arts Plastiques		Découverte de différentes techniques de dessins et création d'œuvres. Faire des activités d'art avec des éléments recyclés Exposition et création avec la maison de retraite Découverte d'artiste au sein de la médiathèque et création d'œuvre
Méditation	Yoga, sophrologie	Atelier de connaissances, travail sur les émotions.

Partenaires qui collaborent déjà avec nous :

- Les commerçants, les artisans, les agriculteurs
- Les institutions : la gendarmerie, les pompiers, le régiment d'artillerie du 11^{ème} RAMA, le département
- Le service des sports de LIFFRE-CORMIER communauté
- Les services municipaux (Cinéma, médiathèque, centre culturel, service technique)
- Les petites cités de caractère
- La maison de retraite
- Le PSP pole de service de proximité
-

Nouveaux partenaires

- Professeur de yoga
- Sophrologue
- Nouveaux commerçants
- Handicap 35
- La caravane de la pomme
- L'association 1488
- La maison de l'alimentation

C'est une partie des activités que l'on peut proposer il y en a tellement d'autres et nos projets sont amenés à évoluer. Nous allons avoir d'autres partenaires également qui vont se greffer à nos projets au fur et à mesure de l'année. À cela, nous proposons également des sorties hors les murs.

Ça peut être du géocaching dans nos villes avoisinantes, avec les parcours de haute Bretagne. Nous profitons aussi de nos sites historiques tel que Saint Aubin du Cormier, Vitré, Fougères pour découvrir notre patrimoine.

Au sein de l'école une galerie d'art existe et des artistes du FRAC ou non viennent exposés.

Ce qui nous permet de créer des œuvres et de s'ouvrir à cette culture

5.7. Modalités de participation et de libre choix des enfants sur les activités

Le matin comme l'après-midi, les enfants ont la possibilité de s'inscrire aux ateliers proposés par les animateurs en fonction de leurs envies, ils peuvent être en activités libres et également avec un animateur. Il y a toujours une activité manuelle ou sportive proposée.

Organisation pour l'enfant qui ne veut pas être sur une activité programmée

Il est en liberté sur l'espace dédié à sa tranche d'âge, il a la possibilité d'avoir accès à l'ensemble des différents espaces qui lui sont proposés sur les temps informels.

Un animateur est détaché sur ce groupe et ce rend disponible pour toute demande de l'enfant.

- Espace lecture, coin repos calme
- Espace jeux de construction
- Espaces jeux de société
- Espace création
- Espace jeux en bois

Si un enfant change d'avis et veut intégrer une activité proposée, nous discuterons avec lui pour savoir vraiment ce qu'il veut et ensuite nous regarderons avec l'animateur référent de l'activité s'il peut ou non l'intégrer.

6. Axes de progrès

6.1. Présentation des actions répondant aux autres critères de la charte de qualité

Nous avons bien une politique éducative commune, nous nous efforçons de garder du lien les uns avec les autres.

Nous créons des temps de concertation quand il s'agit de :

- Faire évoluer nos services
- Créer de nouvelles thématiques, projets.
- Créer de nouveaux partenariats
- Faire évoluer nos pratiques
- Partager nos idées, nos savoirs
- Transmissions d'informations importantes pour un enfant, une famille
- Retravailler sur la tarification, la prise en charge de la famille

Nous nous efforçons de faire évoluer nos pratiques, de nous former pour améliorer nos connaissances et compétences.

Nous permettons à chacun animateurs et enfants d'être dans un environnement agréable et adéquat, en adaptant l'encadrement.

La municipalité opte pour un encadrement de 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

6.2. Présentation des actions ne répondant pas spécifiquement à la charte de qualité et de nature à renforcer la qualité éducative des accueils de loisirs du mercredi

Toutes les actions que l'on met en place sur le mercredi veille à répondre aux besoins de l'enfant.

Nous plaçons vraiment l'enfant et sa famille au cœur de nos préoccupations. On y accorde beaucoup d'importance.

Cette politique éducative est pour nous très importante mais elle ne l'est pas que le mercredi. Sur les différents temps de l'enfant nous retrouvons ces mêmes enjeux éducatifs car nous avons la chance d'avoir les mêmes équipes, avec des directives communes et une envie de faire évoluer le service en répondant aux besoins de l'enfant. Ce qui nous permet d'avoir une cohérence éducative sur nos différents services.

On communique beaucoup les uns avec les autres pour toujours créer du lien, avoir les mêmes informations et transmettre une bonne communication.